

BULLETIN MENSUEL

— PUBLIÉ PAR LA —

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

Prix d'abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE :

**BOARD OF TRADE BUILDING, Chambre 230,
MONTREAL**

Les Bureaux sont ouverts de 9 heures à midi et de 1 heure à 5 heures.

Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de Commerce
FRANÇAISE de Montréal, à MONTRÉAL, CANADA.

Edifice du Board of Trade, rue du St. Sacrement.

Adresse Télégraphique : "GALLIA" Montréal.

Sommaire No. 142.

Mai 1905.

1. Procès-Verbaux.....	61
2. Nouveaux Membres Adhérents.....	64
3. Statistiques Mensuelles.....	65
4. Revue Commerciale.....	66
5. Revue Financière.....	66
6. Transports et Navigation.....	67
7. Inauguration de la Ligne Directe.....	68
8. Au Canada.....	69
9. Les Groupements Commerciaux.....	70
10. La Conférence de M. Couchoud.....	71
11. L'Union Nationale Française.....	72
12. Législation douanière.....	72
13. Aux Commerçants et Industriels Français.....	73
14. Offres et demandes.....	73

PARTIE OFFICIELLE

SEANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 1905

M. le Consul Général de France assiste à la séance.

PRÉSENTS : MM. C. A. CHOUILLOU, *Président* ; DES ETANGS, *Vice-Président* ; A. F. REVOL, *Secrétaire* ; Salone, *Trésorier* ; JONAS, DE SIÉYÈS, CHEVALIER, *Conseillers*.

Monsieur C. R. DES ISLES, Membre d'Honneur de la Chambre, assiste également à la réunion.

M. C. Galibert, Conseiller, se fait excuser.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Adoption du dernier procès-verbal.
- 2^o Lecture de la Correspondance.
- 3^o Scrutin—Admission de cinq nouveaux Membres Adhérents.
- 4^o Questions diverses.

La séance est ouverte à 4 heures.

Procès-Verbal.—Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance.—Il est ensuite donné lecture de la correspondance reçue au cours de la dernière quinzaine, et qui comprend notamment :

Lettres de huit correspondants demandant des représentants au Canada, des renseignements sur l'importation qui se fait en ce pays, des vins, spiritueux et liqueurs, automobiles, etc., ou encore désirant avoir des informations sur le commerce canadien, les droits de douane sur certaines marchandises, etc.

Lettres de M. le Consul Général de France à Montréal, et d'un négociant des Alpes Maritimes, remerciant la Chambre pour renseignements obtenus de celle-ci.

Lettres de deux importateurs Français, donnant leur adhésion aux groupements commerciaux fondés par la Chambre. [Groupe I, vins et liqueurs].

Lettres de M. le Consul Général de France, communiquant les correspondances de deux maisons françaises demandant, l'une des informations sur les diverses étoffes en usage au Canada, et l'autre les noms des exportateurs canadiens de saumon congelé.

Lettre de la Chambre de Commerce de New-York, en réponse à la circulaire envoyée par notre Chambre, à toutes les Chambres de Commerce françaises, établies hors d'Europe, au sujet de l'application de la nouvelle Loi militaire.

Le Président de la Chambre de Commerce de New-York, écrit qu'il lui paraît maintenant difficile que les démarches de notre Société aient quelque résultat, la loi militaire étant définitivement promulguée.

Lettre du Trade & Commerce Department, Ottawa, répondant à une demande de renseignements faite par la Chambre.

Lettre d'un correspondant de New-York, demandant à s'abonner au Bulletin Mensuel.

Lettres de MM. Schneider & Cie, Paris, du Livre d'Or de Marseille et des Archives Commerciales de l'Exportation, Paris, annonçant l'envoi d'albums et publications pour la bibliothèque de la Chambre.

Lettres de trois maisons Françaises, demandant l'arbitrage de la Chambre dans des difficultés ayant surgi entre elles et des maisons de Montréal.

Il est ensuite donné lecture de lettres des négociants dont les noms suivent et qui demandent à faire partie de la Chambre à titre de Membres Adhérents :

L. LACROIX FILS, Papiers à cigarettes, Angoulême.

P. RAGUET et VIGNES, Fabricant de bonneterie, Troyes.

CHINA BRUN-PÉROD & CIE, Distillateurs, Voiron.

MÉRO BOYVEAU, A. SITTLER, Successeur, Parfumeurs-Distillateurs, Grasse.

SOCIÉTÉ ANONYME DES EAUX DE VITTEL.

La Chambre, invitée par M. le Président, à se prononcer sur ces nouvelles demandes, les accepte, et, à l'unanimité des voix, élit Membres Adhérents les candidats sus-nommés.

Aucune autre communication n'étant faite, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures moins un quart.

SEANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 1905

M. le Consul Général de France assiste à la séance.

PRÉSENTS : C. A. CHOUILLOU, *Président* ; DES ETANGS, *Vice-Président* ; A. F. REVOL, *Secrétaire* ; SALONE, *Trésorier* ; JONAS, DE SIÉYÈS, M. CHEVALIER, *Conseillers*.

M. G. BALCER, Agent Consulaire de France à Trois-Rivières et Membre d'Honneur de la Chambre, est également présent à la réunion.

MM. Ch. BALLANDRAUX de la Maison Garcin & Cie de Lyon, et HENRI MASSIEU DE CLERVAL, en voyage d'affaires au Canada, sont invités à demeurer présents à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Adoption du dernier procès-verbal.
- 2^o Lecture de la correspondance.
- 3^o Démission de 2 membres.
- 4^o Scrutin—Admission de 13 Membres Adhérents.
- 5^o Traité Franco-Canadien.
- 6^o Questions diverses : "Le Matin" et le Congrès du Commerce Français. L'Institution des Conseillers du Commerce Extérieur.

La séance est ouverte à 4 heures.

Procès-verbal.—Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

Correspondance.—Il est ensuite donné lecture de la correspondance reçue au cours de la dernière quinzaine, et qui comprend notamment :

Lettres de douze négociants et industriels Français demandant des représentants au Canada, ou des renseignements sur l'importation qui se fait en ce pays, des vins et liqueurs, chapeaux de paille, huiles de table, bonneterie, automobiles, etc.

Lettres de quatre agents Canadiens et d'un agent Bordelais. Ces correspondants écrivent au sujet d'offres d'Agences Françaises, parues au Bulletin.

Lettre d'un Français, Boursier de Commerce établi à Montréal, donnant son adhésion aux groupements commerciaux organisés par la Chambre.

Lettres de trois correspondants, remerciant la Chambre pour renseignements envoyés ou agents indiqués.

Lettres de deux industriels et d'un agent maritime Français, demandant de s'abonner au Bulletin Mensuel, ou à faire insérer des annonces dans cette publication.

Lettres de sept autres négociants, demandant à la Chambre divers renseignements, l'envoi de journaux financiers canadiens, ou des informations spéciales sur le commerce de ce pays.

Démission de deux membres.—On lit ensuite deux lettres de MM. Rousselot & Cie, de Paris, et F. Cordon, Montréal, envoyant leur démission, les premiers comme Membres Adhérents, et le dernier, comme Membre Actif de notre Chambre.

Ces démissions sont acceptées avec regret.

Admission de quatorze Membres Adhérents.—Il est enfin donné lecture de lettres des négociants dont les noms suivent, et qui demandent à faire partie de la Chambre, à titre de Membres Adhérents :

REYNIER FRÈRES, gants, Grenoble.

LÉON LHOMER, fleurs artificielles, Paris.

R. MABILEAU & CIE, vins, St Hilaire—St Florent.

JOHNSTON & SON, vins, Bordeaux.

F. DESSANDIER & CIE, eaux de vie, Cognac.

LÉONCE BOITEAU, spiritueux, Angoulême.

J. MOUSNIER, produits pharmaceutiques, Sceaux.

P. TAILLAN & CIE, vins apéritifs, Cette.

G. BESSE, vins et spiritueux, Bordeaux.

A. CARPENTIER & CIE, vins, Bordeaux.

P. DEFRENOIS, directeur d'Assurances, New-York.

G. COURTIN, conserves alimentaires, Concarneau.

CAMUS FRÈRES, eaux de vie, Cognac.

J. ROBIN & CIE, spiritueux, Cognac.

La Chambre, invitée par M. le Président à se prononcer sur ces nouvelles demandes, les accepte, et, à l'unanimité des voix, élit Membres Adhérents les candidats sus-nommés.

Revision du traité Franco-Canadien.—M. le Président aborde alors la question du traité Franco-Canadien, portée à l'ordre du jour.

Il dit que depuis que cette question de l'extension du Traité Franco-Canadien a été discutée à la Chambre, une certaine agitation s'est constamment manifestée, et se manifeste encore non seulement au Canada et en Angleterre, mais même en France, au sujet de cette extension.

C'est ainsi, dit-il, que les Chambres de Commerce de Winnipeg, d'Halifax et de Montréal se sont prononcées en faveur de la Révision du Traité, et ont demandé l'extension du régime minimum à une trentaine d'articles nouveaux.

A Paris, certains journaux demandent à reprendre les pourparlers engagés il y a quelque temps entre le gouvernement Français et celui du Canada, pour étudier à fond la question, et en venir à une conclusion pratique.

M. Laurier lui-même aurait entre les mains une lettre du Colonial Office de Londres, demandant au gouvernement Canadien s'il serait disposé à faire quelque chose pour la solution de cette importante question.

M. le Président conclut en disant que le moment paraît plus opportun que jamais pour la Chambre de manifester son opinion sur la Révision du Traité Franco-Canadien, et de la consigner en une résolution qui serait transmise au gouvernement Français.

Il lit de nouveau le projet de motion contenu dans le travail dont il avait fait part à la Chambre en sa séance du 9 mars écoulé, et que celle-ci avait décidé de laisser à l'étude, en attendant d'être plus renseignée en la matière, à cause d'un des considérants de cette motion qui lui paraissait devoir restreindre les droits acquis par le Traité au Commerce Français.

M. Balcer dit qu'il n'y a là qu'une question de forme dans la rédaction de cette motion, et qu'il n'y aurait qu'à motiver l'action de la Chambre par l'agitation qui se fait de toutes parts autour de la question...

Comme il n'y a pas urgence absolue en la matière, il est décidé à la demande de M. de Siéyès, de préparer un nouveau projet de motion qui sera soumis à la Chambre au cours de sa prochaine réunion.

Congrès du Commerce Français.—M. le Président lit alors deux lettres, l'une du journal "Le Matin", de Paris, et l'autre de M. Georges Trouillot, ancien ministre du Commerce à Paris, annonçant à la Chambre l'ouverture du "Congrès du Commerce Français", sollicitant son concours à cette œuvre, et invitant notre Président à faire partie du "Comité supérieur d'initiative de patronage et de propagande du Congrès".

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Bureau Principal, No 9, Place d'Armes, Montréal

Capital payé - \$823,000

Bureau d'Administration

Monsieur G. N. DUCHARME	Président
Capitaliste de Montréal	
Monsieur G. B. BURLAND,	Vice-Président
Industriel de Montréal.	
L'HON. LS. BEAUBIEN,	Directeur
Ex-Ministre de l'Agriculture	
Monsieur H. LAPORTE,	Directeur
de l'épicerie en gros Laporte, Martin & Cie,	
Monsieur S. CARSLY	Directeur
Propriétaire de la maison "Carsley Montréal	
Monsieur TANCREDE BIENVENU	Gérant-Général
Monsieur ERNEST BRUNEL,	Assistant-Gérant
Monsieur A. S. HAMELIN	Auditeur

Succursales

MONTREAL : 316, rue Rachel, coin de la rue St-Hubert ; 271 rue Roy, S. Louis de France ; 1138 rue Ontario, coin de la rue Panet ; Abattoirs de l'Est, rue Frontenac.
Berthierville, P.Q. ; D'Israeli, P.Q. ; St-Anselme, P. Q. ; Terrebonne, P. Q. ; St-Guillaume d'Upton, P.Q. ; Pierreville, P.Q. ; Valleyfield, P.Q. ; Ste-Scholastique, P.Q. ; Hull, P.Q. Cédar, Hull. P. Q.

Bureau des Commissaires-Censeurs

SIR ALEXANDRE LACOSTE,	Président
Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi	
Docteur E. PERSILLIER LACHAPPELLE,	Vice-Président
L'Honorable ALF. A. THIBAUDEAU, Sénateur,	
de la maison Thibaudeau Frères, Montréal.	
L'Honorable LOMER GOUIN,	
Ministre des Travaux Publics de la Province de Québec.	
Docteur A. A. BERNARD	
L'Honorable JEAN GIROUARD, Conseiller Législatif.	

Département d'Epargnes

Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 4 p. c. l'an, suivant termes. Intérêt de 3 p. c. l'an payé sur dépôts payables à demande.

L'agence Mercantile R. G. DUN & CIE

ETABLIE EN 1841

Nous envoyons à nos souscripteurs des informations détaillées sur la position commerciale de leurs clients, ou des personnes leur demandant crédit.

Livre de Références publié 4 fois l'an. Collection de comptes Bulletin publié 3 fois la semaine. Bureaux dans 170 villes

Bureau de Montréal : BOARD OF TRADE BUILDING.
THOS. H. FLETT, GERANT.

LIGNE "ALLAN"

Service direct le Havre-Montreal

Départs tous les 14 jours.

Frêt à des prix très réduits,

Passage en 2^{ème} classe fr. 225

PITT & SCOTT, Agents à Paris, 47 rue Cambon.

La Chambre, s'intéressant vivement à tout ce qui peut développer l'expansion commerciale de la France, et, par suite son influence à l'étranger, décide, à l'unanimité, d'accepter ces invitations, et d'envoyer son adhésion au Congrès du commerce Français.

Ce Congrès paraît devoir présenter d'intéressants développements, et, comme suite à ces lettres, M. le Président donne lecture d'une circulaire à lui adressée, comme Conseiller du Commerce Extérieur, par M. H. Demaria, rapporteur général du Groupe III au Congrès du Commerce.

M. Demaria demande l'envoi de documents relatifs à l'organisation des Conseillers du Commerce Extérieur.

La Chambre décide d'étudier la question et de la discuter à la prochaine séance.

Conférence de M. Waddington.—M. Chouillou annonce qu'il a également reçu de M. Richard Waddington, une conférence sur "Les derniers jours de la domination française au Canada", prononcée par lui à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Ce travail présentant un intérêt considérable pour tous ceux qui veulent étudier le Canada et son histoire, M. le Président propose d'en faire faire une analyse qui sera insérée au prochain Bulletin.

M. C. A. Chouillou propose encore qu'en remerciant M. R. Waddington de son gracieux envoi, la Chambre lui offre le titre de Membre d'Honneur de notre Compagnie.

Ces différentes propositions sont adoptées à l'unanimité.

Les agents d'émigration des Etats-Unis.—M. de Siéyès rappelle alors aux Membres présents que, lors de sa réunion du sept Décembre dernier, la Chambre s'était émue des ennuis causés par les Agents d'émigration des Etats-Unis à ceux de nos compatriotes qui ont besoin de pénétrer dans ce pays.

M. Gervais, député de St Jacques, saisi de cette question par la Chambre, avait promis de s'en occuper et de faire des démarches auprès des autorités fédérales, dans le but de faire cesser ces tracasseries.

M. de Siéyès désirerait savoir où en sont ces démarches. Il cite un nouveau cas survenu le 4 de ce mois, où l'un de nos compatriotes, prenant à Montréal le train pour Boston, s'est vu soumis à un interrogatoire des plus ennuyeux par un de ces Agents d'émigration qui a failli lui faire manquer son train, afin de lui faire subir les formalités auxquelles sont astreints les simples émigrants.

Il est décidé de prendre des mesures pour faire réprimer cet excès de zèle de la part des agents d'émigration.

Cependant, comme il serait préférable de posséder d'abord le texte de cette Loi pour savoir si les rigueurs dont on se plaint proviennent de la Loi même ou des Agents chargés d'en faire l'application, on écrira pour se procurer le texte en question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 h. 50.

NOUVEAUX MEMBRES ADHERENTS

Les adhésions que nous avons reçues depuis la publication de notre dernier bulletin, sont les suivantes :

MM. L. LACROIX FILS, Papiers à cigarettes, Angoulême.

P. RAGUET FILS & VIGNES, Fabricant de Bonneterie, Troyes.

CHINA BRUN PEROD & CIE, Distillateurs, Voiron.

MERO-BOUYVEAU, A. SITTLER, Successeur, Parfumeurs-Distillateurs, Grasse.

SOCIÉTÉ ANONYME DES EAUX DE VITTEL.

Elus à la séance du 20 avril.

MM. REYNIER FRÈRES, Gants, à Grenoble.

LÉON LHOMER, fleurs artificielles, 47 rue de Sèvres.

R. MABILEAU & CIE, Vins Mousseux, à St Hilaire-St Florent près Saumur.

JOHNSTON & FILS, Vins, Bordeaux.

F. DESSANDIER & CIE, Eaux de Vie, Cognac.

P. TAILLAN & CIE, Vins apéritifs, Cette.

G. BESSE, Vins et Spiritueux, Bordeaux.

L. BOITEAU & CIE, Cognacs, à Angoulême.

A. CARPENTIER & CIE, Vins, Bordeaux.

P. DEFRENOIS, Directeur d'Assurances, New-York.

G. COURTIN, Conserves alimentaires, Concarneau.

CAMUS FRÈRES, Eaux de vie, Cognac.

J. ROBIN & CIE, Spiritueux, Cognac.

J. MOUSNIER & CIE, Produits Pharmaceutiques, Sceaux.

Elus à la séance du 4 mai.

On annonce de Vancouver qu'on vient de découvrir une mine d'étain à 150 milles au nord de White Horse, au Klondyke. L'essai du minerai a prouvé sa richesse extraordinaire. Il a deux veines, l'une de cinq pieds et une autre de trois pieds et six pouces. Un syndicat va être formé pour l'exploitation de cette mine.

PARTIE NON OFFICIELLE

STATISTIQUES MENSUELLES

Imports et Exports Canadiennes durant
le mois de Février 1905.

Il ressort des chiffres figurant au tableau suivant que les importations ont augmenté de valeur au cours de Février, et des huit premiers mois de l'année fiscale.

D'un autre côté, dans le même temps, les exportations ont subi une diminution.

Le commerce total du Canada, jusqu'au 1er mars, accuse une dépression, comparé avec ce qu'il a été dans l'exercice 1903-1904. Il n'y a que les Pêcheries et les Manufactures qui aient progressé.

C'est l'Agriculture dont les exportations ont supporté la plus forte diminution.

Un rapport reçu par le Département du Commerce, de l'Agent Commercial du Canada à Yokohama, Japon, indique une augmentation dans le marché, pour la pulpe de bois et la farine.

IMPORTATIONS

ENTRÉES POUR CONSOMMATION	MOIS DE FÉVRIER		HUIT MOIS FINIS EN FÉVRIER	
	1904.	1905.	1904.	1905.
	\$	\$	\$	\$
Marchandises sujettes aux droits de douane.....	10,183,373	10,761,347	95,428,582	94,956,885
“ en franchise.....	5,776,443	5,549,990	59,33,656	61,838,877
Total.....	15,959,816	16,311,337	154,761,238	156,795,762
Monnaie et billon.....	64,111	1,967,627	3,410,209	9,399,624
Grand total.....	16,023,927	18,278,964	158,171,447	166,195,386
Droits de douane perçus.....	2,958,761	3,057,456	26,448,016	27,102,027

EXPORTATIONS

	MOIS DE FÉVRIER				HUIT MOIS FINIS EN FÉVRIER			
	1904.		1905.		1904.		1905.	
	Intérieur	Etranger	Intérieur	Etranger	Intérieur	Etranger	Intérieur	Etranger
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Les mines.....	1,820,582	4,315	1,625,172	40,580	24,328,617	146,552	20,633,697	187,714
Les pêcheries.....	589,539	24	507,657	386	7,684,383	7,000	7,929,780	11,370
La forêt.....	720,565	762	800,389	300	23,799,949	264,866	21,969,994	105,802
Animaux et leurs produits.....	2,907,866	9,470	2,743,771	16,690	49,058,283	348,189	46,817,951	468,202
Agriculture.....	1,991,112	50,678	1,395,367	20,087	26,964,291	7,748,132	22,988,251	2,465,253
Manufactures.....	1,320,672	142,267	1,381,446	228,776	12,716,639	1,603,742	13,331,079	2,305,654
Divers.....	577	62,783	2,503	339,556	17,129	342,854	26,046	716,491
Total, marchandises.	9,350,913	270,299	8,456,305	646,375	144,599,291	10,461,335	133,696,798	6,261,486
Monnaie et billon.....		28,280		23,398		395,446		617,032
Total gén'l, export..	9,350,913	298,579	8,456,305	669,773	144,599,291	10,856,781	133,696,798	6,878,518

REVUE COMMERCIALE

L'ouverture de la navigation a rendu à notre port toute son activité ; les navires océaniques arrivent maintenant chaque jour, et la saison battra bientôt son plein.

Modes, Tissus et Lainages.—Le commerce de détail se plaint de ce que l'époque des fêtes de Pâques qui s'est passée par une température assez peu clémente, lui ait apporté une certaine déception, faisant subir un ralentissement très prononcé aux ventes habituelles à cette saison. Heureusement, la chaleur a repris, faisant cesser ce fâcheux état de choses. De leur côté, les négociants en gros accusent une augmentation dans les ordres reçus, et un nombre assez considérable d'expéditions faites dès le début de l'ouverture de la navigation.

Quincaillerie.—Les affaires sont assez brillantes et font espérer une saison très active, surtout pour ce qui regarde le matériel de construction. Les premières expéditions d'outre-mer commencent à arriver. Le fer écossais est coté, au quai, de \$18.00 à \$19.00 ; le fer anglais de \$17.25 à \$17.50 ; les feuilles galvanisées et les barres d'acier sont en bonne demande.

Il en est de même des huiles et peintures, mais la thérebentine a beaucoup perdu de l'élan qu'elle avait pris il y a quelques jours.

Cuir et Peaux.—Le marché est relativement tranquille, tout en maintenant ses prix. Il ne s'est encore vendu que peu de laines, le prix de la laine lavée étant actuellement de 22 cents, alors qu'il était de 18 cents à l'ouverture de la saison 1904. Les peaux sont très rares et chères, ce fait étant dû surtout à la baisse subie sur le marché des Etats-Unis.

Grains, Epicerie et Comestibles.—Les grains sont en baisse depuis quelques jours, il en est de même de la farine, et le marché n'a subi aucun changement important depuis le mois dernier.

L'épicerie a éprouvé, elle aussi, la bonne influence de la réouverture de la navigation, et a déjà commencé ses opérations d'exportation qui ne peuvent maintenant que progresser.

Les sucres et les mélasses ont subi dans leurs prix une baisse de deux cents.

Le marché au fromage a ouvert à 11 cents et 11 cents et demi.

La première exportation de fromage de l'année s'est effectuée dans la première semaine de Mai, et s'est élevée à 10,890 boîtes ; les prix se relèvent peu à peu, à mesure qu'avance la saison.

Le beurre a vu tomber, lui aussi, ses prix élevés, la saison avançant, et les arrivages se produisant avec plus de facilité.

L'hiver dernier ayant été extrêmement froid, la production du beurre, aux Etats-Unis a été insuffisante pour la consommation, et naturellement, le Canada a profité de la situation.

Un droit de 5 cents par livre frappe le beurre canadien à son entrée aux Etats-Unis, malgré cet impôt, les exportations en ce dernier pays, et principalement sur le marché de New-York ont été très fortes au cours de la saison qui vient de finir, et le seront encore tout probablement l'hiver prochain.

Ce sont, du reste, le marché américain et le marché anglais qui offrent au beurre canadien les plus actifs débouchés.

REVUE FINANCIERE

Depuis le mois dernier, une baisse persistante s'est manifestée sur le marché américain, occasionnant une assez grande inactivité sur celui de Montréal.

Dans la seule journée du 8, Londres a vendu sans interruption 75,000 parts de stocks, alléguant une violation de neutralité par les autorités françaises en Extrême-Orient, rumeur qui, du reste, n'a pas été confirmée.

Quelques jours plus tard, une hausse se produisit, basée sur les rapports excellents du gouvernement au sujet des récoltes, et sur de nombreuses rumeurs de dividendes par les compagnies de chemins de fer ; cependant, le marché de Montréal est demeuré inactif, en dépit de toutes ces bonnes nouvelles et quand Montréal est inactif, tous les spéculateurs gardent leur stock pendant la baisse de New York, et attendent la hausse.

Cependant, ces jours derniers, la situation a paru s'améliorer. On dit que les chemins de fer et autres valeurs industrielles jouissent d'une situation financière bien meilleure qu'en 1902, lors de la hausse mémorable, alors que l'argent sur demande était à 10 et 20 p. c. Aujourd'hui, l'argent est facile entre 2 et 3 p. c. On ne croit donc pas que l'inactivité actuelle soit bien durable, et on s'attend même qu'une fois l'élan donné, on verra des prix plus élevés que même en 1902.

Les aciéries et hauts fourneaux déploient une activité extraordinaire : La production de Mai de la U. S. Steel Co dépassera 2,000,000 de tonnes, ce qui serait un record, la compagnie atteignant ainsi 98 p. c. de sa capacité.

Parmi les industries canadiennes, la Dominion Coal, a beaucoup amélioré sa situation par la réorganisation de ses finances. Sa nouvelle émission de stock et de bons a été plus de trois fois couverte, à Boston, en Angleterre et au Canada.

Le Montreal Cotton qui, depuis des mois était resté stationnaire, est remonté, cette semaine, de 98 à 105, puis à 108, 111, 115 et 119.

Somme toute, la situation, en général, n'est pas mauvaise, pour un avenir immédiat, mais sur le marché de New-York, elle est fort dangereuse.

Voici maintenant notre tableau mensuel des valeurs les plus importantes cotées en Bourse de Montréal, leur cours actuel, le dernier dividende annuel ainsi que le revenu pour cent basé sur le cours actuel :

Valeurs	Cours actuel.	Dernier dividende.	Revenu pour cent.
Canadian Pacific Railway.....	149	6	4.02
Montreal Street ".....	220	10	4.54
Toronto ".....	105	5	4.76
Detroit United ".....	88	4	4.54
Twin City R. T. Co.....	113	5	4.42
Mackay pfd.....	73	4	5.47
Montreal Light, Heat & Power Co..	91	4	4.39
Dominion Coal pfd.....	115	8	6.95
N. S. Steel Common.....	62	6	9.67
" pfd.....	63	8	12.69
Montreal Telegraph Co.....	159	8	5.03
Bell Telephone Co.....	155	8	5.16
Ogilvie Milling Co. pfd.....	138	7	5.07
Montreal Cotton Co.....	119	9	7.56
Bank of Montreal.....	255	10	3.91
Molsons Bank.....	228	9	3.94
Merchants Bank.....	172	7	4.06
Banque d'Hochelega.....	137	7	5.10

TRANSPORTS ET NAVIGATION

Transports.—Une délégation d'hommes d'affaires de l'île du Prince Edouard a présenté, ces jours derniers, aux ministres fédéraux une requête demandant la construction d'un tunnel entre l'île du Prince Edouard et le Nouveau Brunswick. Ce tunnel, qui relierait Carlton Head à Money Point, aurait une longueur de six milles et demi, soit environ 10 kilomètres et demi, et coûterait environ cinquante millions de francs. L'île du Prince Edouard avait été jusqu'ici reliée au continent par une ligne de bateaux, mais le service de ceux-ci n'a jamais pu se faire d'une façon satisfaisante, les glaces leur causant des dommages pour lesquels au-delà d'un million de dollars ont déjà été payés en réclamations de tous genres. Durant l'hiver dernier qui fut particulièrement rigoureux, l'île du Prince Edouard fut, pendant 59 jours, privée de toute communication avec le continent.

Le gouvernement fédéral a promis d'étudier cet important projet, pendant de celui qui établira bientôt un pont gigantesque entre l'île du Cap Breton et la Nouvelle Ecosse.

On annonce aussi pour le mois de juin prochain le commencement des travaux du Grand-Tronc-Pacifique, dont la construction ajoutera 3,500 milles, soit

Impressions Commerciales et Artistiques

en Noir
et en Couleurs



Reliure

Cartes, Circulaires,
Affiches, Livrets,

CATALOGUES

Brochures,
Journaux, Revues,
En-têtes de Lettres et de
Comptes, Enveloppes,
Etiquettes, Etc.

Livres-Blancs en tous genres

à des prix qui méritent considération.

Demandez-nous une soumission avant de placer votre prochaine commande d'Impressions ou de Reliure.

Phone, Main, 1656.

THE



Montreal Printing & Publishing
Co., Ltd, 42, Place Jac.-Cartier, Montreal.

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Montréal, Canada.

Spécialité de placements au Canada

ACHAT ET VENTE DE VALEURS CANADIENNES.

Fonds d'Etat, obligations municipales, valeurs industrielles. (Chemins de fer, Tramways, Compagnies d'éclairage, gaz, électricité, mines.) Achats et vente de propriétés foncières du Canada, réception et transmission des coupons, dividendes, intérêts, loyer, etc.

Administration d'immeubles, garde de titres; Coffres-forts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Docteur E. PERSILLIER LACHAPPELLE, Chevalier de la légion d'Honneur, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien, commissaire-censeur de la Banque Provinciale, Montréal, *Président*.

RODOLPHE FORGET, de la maison L. J. Forget & Co., Agents de change, Montréal. Second Vice-Président de la Montreal Light Heat & Power Co. *Vice-Président*.

Honorable J. A. OUMET, juge de la Cour du Banc du Roi, Vice-Président du Crédit Foncier Franco-Canadien, administrateur de la Banque d'Épargne Montréal.

Honorable CHAS. E. DeLORIMIER, juge à la Cour Supérieure, Montréal. Honorable DAMIEN ROLLAND, Membre du Conseil Législatif, administrateur, de la Banque d'Hochelega, Montréal.

J. O. GRAVEL, commissaire-censeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Montréal.

A. E. deLORIMIER, Avocat, conseiller du Roi, Montréal.

JOSEPH ROBILLARD, négociant Montréal.

MARTIAL CHEVALIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, conseiller du commerce extérieur, Montréal.

C. A. GIROUX, Directeur de la Banque d'Hochelega, Montréal.

Renseignements fournis gratuitement.

SECRÉTAIRE,

J. THEO. LECLERC,

39 rue t. Jacques, Montréal, Canada

près de 5,700 kilomètres de voie ferrée aux 19,000 milles, environ 30,600 kilomètres déjà en opération au Canada.

La réalisation de ce grand travail donnera de l'emploi à 20,000 personnes ; elle nécessitera 10,500,000 dormants, 1,232,000 rails, et 42,000,000 de fiches.

La ligne une fois terminée, son exploitation exigera 500 locomotives, coûtant 75,000 francs l'une, 30,000 wagons à marchandises, coûtant 3,500 francs chacun, et 500 wagons à voyageurs, valant chacun 50,000 francs.

Les autres accessoires, ponts, clôtures, sémaphores, entraîneront une dépense de plus de 20,000 francs par mille, enfin la seule ligne télégraphique à établir le long de la voie coûtera près de 4,000,000 de francs.

Le Congrès des chemins de fer vient de terminer ses travaux dont le "Railway Age" a déjà publié en anglais et en français, plusieurs des comptes-rendus, dont voici quelques extraits :

"Il y a 80 ans, la voie ferrée n'existait pas ; il y a 50 ans, ces chemins étaient à peine connus. Aujourd'hui, 550,000 milles de voies principales couvrent le globe, longueur capable d'encercler le globe terrestre bien des fois. Et cent mille locomotives distribuent les personnes et les choses dans tous les pays.

"Par la porte largement ouverte du Congrès, les maîtres distingués de la science des chemins de fer, de toutes les nations se sont rencontrés.

"Ici nulle barrière n'a besoin d'être renversée, car les constructeurs et les directeurs de chemins de fer du globe, ont, depuis longtemps, des rapports cordiaux, et échangent mutuellement le fruit de leurs connaissances pour le bien de l'humanité. Le chemin de fer ne s'arrête pas aux barrières nationales. La locomotive est le serviteur du globe, le précurseur de la paix internationale et du progrès."

Cette grande assemblée internationale qui sera certainement considérée comme un des plus grands événements économiques du commencement du XXe siècle, était présidée, en l'absence de M. Roosevelt, par M. Fairbanks, Vice-Président des Etats-Unis.

Navigation — Le Board of Trade de Montréal a tenu, le 19 avril dernier une importante réunion, au cours de laquelle il a décidé de renouveler ses instances auprès du gouvernement pour demander la franchise du port de Montréal.

Le Conseil est d'avis que les taux de quaiage et autres frais et charges du port de Montréal sont opposés aux intérêts du Port de la ville.

Un mouvement semblable s'est produit à Québec.

La Chambre de Commerce a décidé d'envoyer au gouvernement fédéral, un mémoire relatant tous les avantages du port de Québec, qui est ouvert huit mois par année, et demandant que ce port soit fait port libre.

INAUGURATION DE LA LIGNE DIRECTE

Montréal a reçu dans son port le premier navire de la nouvelle Ligne directe établie entre la France et le Canada.

Le "Samartian" qui est un navire de 4,000 tonneaux, a quitté le Havre le 24 avril, au jour et à l'heure préalablement fixés, et est arrivé à Montréal le 11 mai, après un excellent voyage.

Le navire avait à son bord 269 passagers de seconde et de troisième classe, dont la moitié étaient français, sur la liste de ces derniers, nous avons remarqué le nom de M. A. Vigne, fils de l'amiral français dont la visite à Montréal, il y a quelques années, a laissé en cette ville de si bons souvenirs.

La traversée a été excellente, on n'a pas eu à déplorer de la maladie parmi les passagers, et une température superbe a favorisé le voyage, du premier au dernier jour.

Le "Samartian" a quitté le Havre avec un bon chargement, et il y a toute raison de croire que les navires subséquents ne seront nullement embarrassés pour se procurer la quantité de fret dont ils auront besoin.

Les habitués de notre port connaissent bien ce navire qui, depuis quelques années déjà faisait le service entre Montréal et Liverpool ; le confort qu'il offre aux voyageurs, de même que ses qualités nautiques seront bientôt appréciés de nos amis de France.

Du reste parler de l'un, c'est parler de tous ceux que la Compagnie Allan a désignés pour desservir la nouvelle Ligne, et nous avons pleine confiance dans la longue expérience de cette Compagnie pour nous donner les qualités de service qui ont toujours fait défaut aux entreprises précédentes : le confort, la vitesse et l'exactitude dans les départs.

Elle a, du reste, pour arriver à ces heureux résultats, des atouts que n'ont point toujours eu dans leur jeu les compagnies qui l'ont précédée : capitaux, organisation puissante, compétence absolue et nombre de navires suffisant.

Le commerce français ne sera pas long, du reste, à s'en apercevoir, et encouragera, nous en sommes sûrs, cette ligne appelée à devenir un facteur important dans le resserrement des liens qui unissent le Canada à la Mère-Patrie.

Comme nous l'avons déjà annoncé dans notre numéro de Mars, les départs des navires de la Ligne Directe Franco-Canadienne se feront maintenant régulièrement du Havre tous les quatorze jours, le lundi, pour Québec et Montréal.

AU CANADA !..

L'air est au Canada, cette année, dans nos "Vieux Pays" !..

Après les brillantes esquisses de M. Robert de Caix, dans les "Débats" et dans les "Questions diplomatiques et coloniales;" après les lucides précis de M. Augustin Léger, dans le "Correspondant;" après les considérations, moins accessibles, peut être, à certains esprits chatouilleux, mais également substantiels et littéraires, de M. Couchoud, dans sa récente conférence; sans parler des écrits et des dits par lesquels M. Ferdinand Brunetière et M. René Doumic, M. Gaston Deschamps et M. Jules Huret, ou l'abbé Vignot encore, nous font

"Passer du grave au doux, du plaisant au sévère;"

sans nous arrêter même aux consultations plus superficielles et insignifiantes les unes que les autres, dont le "Canada" nous publiait toute une série, ces temps derniers; sans appuyer davantage sur les fantaisies retentissantes à divers titres d'un Carbonneau, "bras-seur d'affaires," "écumeur de bourses" et "champion d'impudeur," ou d'un Loïc de Lobel, chevalier d'industrie "nouveau siècle," qui, délaissant sa Belgique au profit de notre France, y mendie quelque emploi, le matin, pour se retrouver, le soir, en Bal-thazar d'entre le Conservatoire et les Folies Bergères; et puis, qui, prenant son vol, en famille, s'abat sur le Yukon et l'Alaska, vendant des crayons pèse-lettres au mineur de Dawson, ou du whisky, dans les vapeurs duquel il conçoit cette chimère "julesvernes-que" d'un pont sur le détroit de Behring, ou d'un tunnel sous ledit, pour livrer passage au phénomène des phénomènes: le Paris-New-York, destiné à éclipser irrévocablement le cap au Caire de John Bull, ainsi que l'attestent sa "conférence en Sorbonne" et les vues mirobolantes dont il illustre les "papiers publics" des deux Mondes, aux frais des gogos de France, qu'il se vante d'avoir soulagés de tous les milliards qu'il a voulus!.. Pardon du rapprochement!.. Voici M. Richard Waddington, en attendant d'autres, qui s'annoncent de toutes parts, et nombreux, et sérieux, aussi bien, Dieu merci!..

Et d'abord, à quoi tient cette résurrection d'un sentiment que beaucoup croyaient mort à jamais dans nos cœurs, tant de Canadiens que de Français?..

Trente-cinq années de paix européenne ont contraint les nations métropolitaines à chercher dans les arts, le commerce et l'industrie l'exutoire que réclame l'accumulation constante de leurs énergies. Les meilleurs progrès accomplis dans les voies et moyens de transports accélèrent ce mouvement universel. Et l'appréciation de plus en plus générale du recours aux "tarifs," aux "arbitrages," aux "accords" pour

régler les différends qui ne se tranchaient, jadis, qu'à coups de sabres ou de fusils, n'était, certes, pas de nature à l'entraver, ni à le ralentir, ce mouvement salutaire.

Pour le Canada, surtout, en outre des affinités de sang, les échanges scientifiques, artistiques et littéraires, que les quinze dernières années accrurent en fréquence et en intimité, l'"entente cordiale," chaque jour fortifiée par les événements qui se précipitent de par le large monde, l'installation, le développement de grandes entreprises françaises, à Anticosti, dans le "Far North," à Montréal même, et, finalement, la création d'une double ligne de vapeurs reliant directement les deux Pays, justifient amplement le regain d'intérêt et de sympathies qui se manifeste actuellement entre la Vieille France et la Nouvelle.

Une fois de plus, nous pouvons constater, ici, l'influence primordiale de l'"intellectualité" sur la marche de l'humanité. Si les membres agissent, c'est la tête qui commande. A quoi bon ergoter ou protester? L'homme de pensée prépare l'homme d'action. Parfois, il est vrai, celui-ci se greffe sur celui-là. Tel est le cas de M. Richard Waddington, qui, non content d'être un industriel de valeur, est encore un lettré et un historien de marque. Académien normand, et président de sa Chambre de Commerce, il unit supérieurement la pratique à la théorie. Il ouvre le chemin tout grand à l'"esprit nouveau", qui doit signaler notre XXème siècle par des conquêtes inouïes, où financiers, industriels et commerçants formeront les gros bataillons mis en branle par l'état-major des économistes, politiques et "socialistes",—nous donnons à ce mot son sens le plus complet et le plus relevé, dont les partis l'ont dépouillé, si fâcheusement, au cours de leurs luttes fratricides.—Sans ternir l'éclat de ses devanciers, à Dieu ne plaise! il saura, par là, notre siècle, à nous, se placer à la hauteur des plus illustres, ayons-en confiance, la ferme confiance!.. Et, pour ne pas ruisseler de sang, les pages qu'il ajoutera de franc cœur à l'histoire de notre race n'en seront pas moins sublimes. N'en doutons pas, encore un coup!..

Aux exploits guerriers, que M. Richard Waddington nous retrace en historien, en témoin ému, aux heures noires et rouges, qui sonnèrent pour nous, hélas!.. plus souvent qu'à leur tour, tant au XXème siècle qu'au XVIIème siècle,—comme le fait remarquer judicieusement M. Henri Paulme, dans sa réponse à l'éminent récipiendaire à l'Académie rouennaise,—feront suite les victoires pacifiques dont l'Alliance française nous donne certain avant goût, aux Etats-Unis, par exemple, et que la superbe Angleterre, elle même, en la personne de son souverain clairvoyant et bienfaisant, s'appête à nous

reconnaître sur un champ bien autrement vaste encore. Et le précepte de Flaubert, que nous rappelle M. Henri Paulme, se complètera,—plus sûrement et plus efficacement que l'article du Code par l'introduction de l'amour obligatoire qu'y propose un facétieux mortel,—“Bien penser afin de bien écrire”... et de bien, voire de mieux agir !...

Oui, de plus en plus, le commerce et l'industrie se muent en “arts et sciences”, selon le mot du président-académicien Magnier au président-commerçant Jean Rondeaux, que cite M. Henri Paulme, remplissant le même office auprès de M. Richard Waddington, un demi-siècle plus tard.

Oui, l'“homme d'affaires” deviendra, chaque jour, le zélé plus intrépide de la “Chose publique”, l'un doublant l'autre avec autant de puissance que la “petite Patrie” double la grande, pour continuer nos emprunts au distingué président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Et, c'est un charme, en vérité, que de l'accompagner ainsi !... Ne nous révèle-t-il pas, d'aventure, un nouveau Wallon, à nous, fervent du vieux Maître, un Wallon, notre confrère en Chambre de Commerce, alors que nous le voyions jamais dans ce sombre Institut, dont il était l'un des plus vénérables piliers ?... A nous, enfin, qui luttons encore plus pour l'honneur que pour les honneurs ou que pour la fortune même, à nous, exilés avec l'esprit de retour le plus impatient, quelles délices que de l'entendre chanter cet hymne à la Patrie, de Louis Bouilhet :

“La Patrie !... Il me semble que... c'est des victoires glorieuses, des défaites héroïques, de beaux exemples de sacrifices et de vertus... c'est des cathédrales, des palais, des tombeaux... c'est des paysages que l'on a vus enfant, et d'autres, qui, plus tard, ont encadré des jours de joie et de tristesse... c'est des choses intimes, des souvenirs, des traditions, des coutumes ; c'est une vieille chanson, un vieux proverbe ; c'est une rose, qui s'appelle “La France” ; c'est une assiette peinte... que sais-je ?... Mais, oui, la Patrie, c'est tout cela... et bien d'autres choses encore !...”

Français canadiens, quoique nous en ayons, la Patrie, c'est le drapeau qui résume toutes nos grandeurs, toutes nos servitudes. Et le voir flotter sur tous les édifices de la Nouvelle France, vainqueur, sans cesse, de l'infidélité, de la perfidie, de l'impiété, suffit à relever nos courages, mollissants mais non point abattus par la longueur et la violence des efforts. Car, avec M. Henri Paulme et M. Richard Waddington, et malgré tout, nous estimons que nous sommes de ces “privilegiés que n'effraie point, outre mesure, cet état de “transition violente”,—si nous pouvons ainsi dire,—d'où, quand la crise, douloureuse, certes, aura pris fin, sortira une période, longue,—espérons-le pour nos enfants !—de calme et de développement régulier.”

LES GROUPEMENTS COMMERCIAUX

Notre Bulletin du mois de Mars dernier contenait un article au sujet de la possibilité de trouver au Canada, et à Montréal en particulier, des compatriotes capables d'y représenter efficacement des groupements de maisons françaises qui leur confieraient leur carte.

Depuis la publication de cet article, nous avons reçu un nombre assez considérable de lettres de négociants français, les uns donnant leur adhésion complète aux groupements commerciaux préconisés par notre Chambre, les autres exposant leurs idées sur l'organisation et le fonctionnement de ces groupements.

Nous avons pris dans cette dernière catégorie de correspondances tout ce qui paraissait pouvoir être utile au développement de notre entreprise, et nous ne refusons les lumières de personne pour éclairer notre chemin.

Cependant, comme dit le vieux proverbe : “Autant de têtes, autant d'opinions” ; nous ne discuterons pas la manière de voir de chacun, le format même de notre Bulletin nous interdisant ce genre de débats dont nous ne voyons pas même l'utilité.

Toutefois, il est deux points sur lesquels nous voulons attirer aujourd'hui l'attention des correspondants qui ont bien voulu nous exprimer leurs sentiments sur les Groupements Commerciaux.

Le premier de ces points est l'inquiétude où semble avoir jeté plusieurs de ces Messieurs un mot sorti de notre plume, quand nous avons écrit que “nous pouvons placer à la tête de ces catégories un *jeune homme* pris parmi ceux que nous avons à notre disposition, honnête, ayant de bonnes références, actif, bien qualifié, et dont les connaissances commerciales s'appliquent aux marchandises comprises dans sa catégorie”.

C'est ce mot *jeune* qui a effrayé quelques-uns de nos correspondants qui ont tout de suite vu en lui le synonyme de “inexpérimenté, sans souplesse, sans diplomatie”. Pourtant, il nous semble que les autres qualités que nous réclamons dans les représentants que nous offrons, compensent bien un peu ce vilain défaut de la jeunesse. Toutefois, qu'on se rassure, nous n'avons pas que des jeunes gens à recommander, nous avons des hommes mûris par l'expérience, des hommes d'affaires, ayant déjà, depuis plusieurs années, étudié le marché du pays, et capables d'y représenter convenablement les maisons avec lesquelles nous les mettrons en relations.

Qu'on veuille donc bien comprendre que notre Chambre sera la première intéressée à ne recommander comme représentants que des hommes qui pourront, comme tels, travailler sérieusement en faveur des marques qui leur seront confiées.

Le second point que nous désirons relever est celui de la rémunération du Représentant.

Tous admettent l'utilité de ce représentant, croient qu'il leur rendra de réels services, sont prêts même à lui allouer un tant pour cent sur ses ventes, mais pas plus que cela, ayant horreur de toute allocation fixe destinée à payer les frais d'installation, de Bureau, de voyage, de réclame, en un mot de fonctionnement du Représentant qui travaillera pour eux au Canada. En d'autres termes, ils paieront le mécanicien qui fera marcher la machine, mais quant au charbon destiné à alimenter celle-ci, et sans lequel elle ne peut fonctionner, quant aux dépenses d'entretien et d'usure, non pas : le mécanicien les paiera lui-même ! Heureux si on ne le rend pas responsable des accidents survenus en cours de route !

Eh bien, qu'il nous soit permis de dire que voilà un mauvais calcul, dont la comparaison ci-dessus peint bien, il nous semble, l'iniquité.

D'abord, ce n'est un secret pour personne que celui qui fait de la représentation n'a, généralement, pas de capital, puisqu'il se met au service des autres ; il a donc besoin de travailler et pour lui et pour eux. Or, si nous voulons qu'il puisse travailler effectivement pour nous, faisons en sorte qu'il puisse bien travailler pour lui, débarrassons son attention des préoccupations personnelles, si nous voulons qu'il la consacre tout entière aux préoccupations de nos propres intérêts.

Il ne s'agit point ici d'une demande particulière d'un agent en pays étranger, qui profite de son éloignement pour soutirer de ses commettants un "fixe" aussi élevé que possible. Il s'agit d'un corps de négociants français qui connaissent le Canada, qui voient qu'il y a des affaires à conclure ici, et qui crient à leurs compatriotes : "Voilà le chemin à suivre. Il vous paraîtra peut-être raboteux, pour commencer, mais c'est le seul qui peut vous conduire au but."

Des frais considérables d'installation, de réclame et autres attendent le représentant qui veut placer une marque quelconque sur le marché de ce pays ; ce n'est donc pas à la légère que nous avons demandé pour lui une subvention annuelle, mais persuadés que nous sommes que c'est là une des conditions essentielles de son établissement, et de son bon fonctionnement.

Et en supposant que les efforts faits par une maison de commerce pour se fonder ici une agence, n'aient produit aucun résultat pécuniaire, serait-ce à dire pour cela que ces efforts aient été entièrement perdus pour elle !

Vous envoyez un ingénieur examiner une mine que vous voulez exploiter, ou faire des sondages sur un terrain où vous désirez bâtir : le laisserez-vous sans rémunération tant que durera son travail, sous prétexte que son temps et ses études ne vous ont encore rien rapporté ? Et si une fois ses travaux terminés, cet ingénieur vous fait un rapport tendant à conclure que la mine que

vous vouliez exploiter est d'un revenu trop faible pour vous risquer à en payer l'exploitation, est-ce à dire que ce rapport ne vous aura été d'aucune utilité ?

S'il vous déclare que le terrain où vous avez fait pratiquer des sondages est trop faible pour supporter l'édifice que vous aviez rêvé d'y construire, estimerez-vous que vous ne devez rien à l'homme qui vous aura épargné la douleur de voir s'écrouler de lui-même votre édifice élevé sur un terrain mal préparé ! Et le prix de son rapport ne sera-t-il pas infiniment au-dessous de la perte qu'il vous aura empêché de subir ?

Voilà, nous semble-t-il, le point de vue auquel devraient se placer les maisons françaises ; l'argent qu'elles consacreront à se créer un bon représentant en pays étranger, et à le payer raisonnablement, est un risque c'est vrai, mais c'est un bon risque, au même titre que le capital qu'on a placé dans la construction d'un magasin qui a entraîné souvent bien des frais et bien des dépenses d'entretien, avant de s'être payé lui-même, et d'avoir été pour son propriétaire une source de revenus, et quelquefois, de fortune.

LA CONFERENCE DE M. COUCHOUD

Le mois dernier, un journal de Montréal, publiait un article de son correspondant de Paris, au sujet d'une conférence sur le Canada, faite en Sorbonne, par M. Couchoud, dont il épelait le nom : Couchoud.

Sur la foi de cet article, publié par un journal qui passe pour bien renseigné, nous avons nous-mêmes manifesté dans notre Bulletin les idées qu'avaient fait naître en nous les exagérations attribuées à M. Couchoud.

Pendant, comme il nous semblait surprenant qu'un écrivain sérieux eut pu tomber dans de telles erreurs, et y induire ses lecteurs et auditeurs, nous nous sommes mis en communication avec M. Couchoud qui nous a répondu en protestant contre l'article en question, qu'il qualifie de "désobligeant" et d' "inexact".

"Comme j'ai reçu, dit-il, au Canada l'accueil le plus aimable, et comme j'ai bénéficié en particulier des faveurs de Sir Wilfrid Laurier, de M. Ernest Gagnon, à Québec, et de M. le sénateur Poirier, je serais infiniment désolé d'être soupçonné de tant d'ingratitude et de tant de sottise"

La lettre qui contient ces lignes est, du reste, quelque peu laconique, et ajoute que la conférence paraîtra dans la "Revue Bleue" du mois d'Avril.

Cette revue devant être maintenant publiée, nous en attendrons la réception, et nous serons heureux de pouvoir, après examen du texte même de la conférence, modifier, en pleine connaissance de cause, le jugement que nous avons porté sur celle-ci, au cours du dernier Bulletin.

L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

Le Dimanche, 7 de ce mois, avait lieu au local de l'Union Nationale Française, 53, rue Dubord, à Montréal, une réunion qui sera mémorable dans les annales de cette Société de Bienfaisance.

Cette réunion avait été convoquée à l'effet de remercier le gouvernement Français de l'envoi d'une somme de 25,000 francs par lui votée dans le but de dégrever d'hypothèque la propriété de l'Union, et, une fois ce résultat obtenu, d'appliquer, au besoin, le reliquat de la somme à des améliorations mobilières et immobilières.

M. le Consul Général appelé à présider l'assemblée fit, au cours d'une éloquente allocution, l'histoire de l'Union Nationale, et proclama les services généreux qu'elle rend aux pauvres émigrants français. Il félicite chaleureusement le Président de l'Union, du dévouement et de l'activité dont il avait fait preuve pour obtenir à la société qu'il préside, une aide si importante.

M. Kleczkowski adressa aussi des remerciements à M. G. Cochery, ancien ministre des finances qui, par sa haute influence, a réussi à faire accorder à l'Union la somme de 25,000 francs prélevée sur le rendement du Pari Mutuel.

Comme on le sait, au mois d'octobre dernier, M. Cochery, lors de son passage à Montréal, avait tenu à rendre visite aux principales institutions françaises de Montréal, et en particulier à l'Union Nationale Française à qui, il avait, dès lors, promis tout son appui.

Il vient de prouver ainsi que sa promesse n'a pas été faite en vain.

Le discours de M. le Consul Général fut vivement applaudi, et la résolution suivante fut ensuite adoptée à l'unanimité :

Proposé par le conseil d'administration :

“ Les membres de l'Union Nationale Française réunis en assemblée générale sous la présidence de M. A. Kleczkowski, consul général de France, après avoir entendu la communication du représentant de la France au Canada, adressent l'expression de leur profonde gratitude à M. Georges Cochery, député, ancien ministre des finances, dont la généreuse et patriotique intervention près du gouvernement de la République, a assuré la permanence de leur société, et décident que :

“ Pour perpétuer la reconnaissance de l'Union Nationale Française et le souvenir du service rendu par M. Georges Cochery aux malheureux de la colonie française de Montréal, le portrait de leur bienfaiteur sera placé dans la salle de réunion de l'Union Nationale Française avec la présente motion et une copie de la résolution de la commission du Pari Mutuel, accordant, à

la demande de M. Cochery, un octroi de 25,000 francs à l'Union Nationale Française.

“ Il a été adopté aussi deux autres résolutions, l'une remerciant le ministre de l'agriculture et l'autre félicitant le consul de France de l'appui constant qu'il a donné à la demande de l'Union.”

LEGISLATION DOUANIERE

Les décisions suivantes ont été publiées le 26 Avril dernier par le Département des Douanes.

Les presses lithographiques sont soumises à un droit de 10 p. c., et non pas admises en franchise, comme le pensaient certains importateurs.

La soie à trame, lessivée, paiera à l'avenir 20 p. c.

Les autocopistes, rotatoires ou oscillants, 25 p. c. ; comme compris sous l'art. 315 du Tarif.

Les lithographies ou images lithographiées sur carton, en relief ou non, et dont le dessin est peint, estampé, imprimé ou teint, 20 p. c., comme comprises sous l'article 130 du Tarif.

L'huile de noix de coco, raffinée, mais n'ayant pas subi en manufacture d'autre opération que le blanchissage ou le raffinage, 20 p. c. ; quoique n'étant comprise sous aucun article du Tarif.

Un droit de 10 p. c. a également été imposé aux fournitures et accessoires de stéréotypie, comme moules cylindriques pour la fonte des caractères, cylindres à imprimer, dessus en fer, pour tables à imposer, machines à aléser, fourneaux avec pompe, pour fondre le métal. Les caractères stéréotypiques, importés en même temps que les presses à imprimer, et comme accessoires à celles-ci ; Tous ces articles sont considérés comme compris sous l'art. 313 du Tarif, comme accessoires d'imprimerie, et non pas sous la désignation de presses à imprimer, dans la liste des objets admis en franchise.

Les rhéostats, moteurs électriques, ou autres appareils servant à actionner des presses d'imprimerie, ont été déclarés passibles d'un droit de 25 p. c. ; comme appareils électriques, et non pas admis en franchise comme faisant partie de presses à imprimer.

Le mordant à souder, composé d'acide et de zinc, a été déclaré passible d'un droit de 20 p. c.

Enfin, les microscopes, dont la valeur n'est pas au-dessous de cent dollars pièce, ont été admis à entrer en franchise, lorsqu'ils sont destinés à des fins de chirurgie.

Rappelons à cette occasion, que, suivant une décision précédente, les autorités douanières ont frappé les automobiles d'un droit de 35 pour cent, et les pneumatiques pour automobiles, d'un droit de 35 pour cent ad valorem.

AUX COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS FRANÇAIS

L'Union des Associations des Anciens Elèves des Ecoles Supérieures de Commerce nous prie de publier qu'elle a organisé à Paris, 15-17, rue Auber, un bureau central de placement, commun à toutes les Associations, et qui peut fournir des employés de toute catégorie, pourvus d'une instruction professionnelle très développée et capables de satisfaire aux exigences les plus variées du commerce.

Elle dispose constamment :

1o.—De débutants qui désirent mettre en pratique en France ou à l'étranger les connaissances qu'ils ont acquises.

2o.—Des employés déjà rompus aux affaires qui cherchent une situation plus en rapport avec leur âge, leur expérience et, quelquefois aussi, avec les capitaux dont ils disposent.

Les chefs de maisons étant, de leur côté souvent embarrassés de savoir où ils doivent s'adresser, pourront le faire aux bureaux de l'Union, 15 rue Auber.

OFFRES ET DEMANDES

Nous donnons la publicité de notre Bulletin aux demandes de représentations ou offres de services qui nous sont adressées.

Le rôle de la Chambre de Commerce se borne pour toutes ces indications, à mettre en rapport les intéressés sans engager sa responsabilité.

1o OFFRES D'AGENCE

VINS, SPIRITUEUX ET LIQUEURS.

102. Plusieurs maisons de Bordeaux, de Bourgogne et du Midi de la France désirent de bons agents bien introduits au Canada pour le placement de leurs vins.

ALIMENTATION.

103. Une importante fabrique de chicorée du Nord de la France désire un agent pour le placement de ses produits dans le Dominion.

104. Une bonne maison d'huiles d'olives de Provence demande un représentant à Montréal.

VETEMENT.

105. Une très importante fabrique française de chapeaux de paille demande un agent actif pour les grands centres Canadiens.

ARTICLES DE PARIS. DU JURA.

106. L'une des meilleures tailleries de pierres précieuses, vraies ou imitées, pierres fines, simili-diamant, articles pour bijouterie, demande acheteurs au Canada.

107. Une fabrique de pipes du Jura, bien réputée, demande à étendre sa clientèle dans le Dominion.

ARTICLES DE SPORT.

108. Deux excellentes fabriques d'automobiles Françaises demandent des agents actifs dans les grands centres Canadiens.

109. La première et la plus importante fabrique d'armes de France désire être représentée au Canada.

PRODUITS CHIMIQUES.

110. Une importante maison Française important le blanc d'Espagne, demande acheteurs au Canada.

IIo DEMANDES D'AGENCES

23. Un agent de Lyon désirant s'établir au Canada, cherche avant son départ à réunir un groupement commercial.

24. Un expert acheteur en tulles et dentelles à Calais, désire être l'agent acheteur en cette ville, de négociants Canadiens.

25. Un agent transitaire au Havre se recommande aux exportateurs canadiens pour la réexpédition de leurs envois groupés.

26. Une importante agence à Buenos Ayres, demande à représenter maisons canadiennes d'exportation de matières premières.

27. Un Français, longue expérience des affaires, à Montréal, bonnes références, désire un groupement commercial, groupes I et II, vins et alimentation.

Les personnes qui désirent correspondre avec la Chambre de Commerce Française au sujet de ces Offres et Demandes d'Agence, sont priées de relater soigneusement le numéro sous lequel chacune d'elles a paru au Bulletin.

MEMBRES DE LA CHAMBRE

MEMBRES D'HONNEUR

- M. KLECZKOWSKI, Consul Général de France dans la Puissance du Canada, Montréal.
 M. COCHERY, Député, Ancien Ministre des Finances, Paris.
 M. J. SIEGFRIED, Député, ancien Ministre du Commerce, Paris.
 M. C. R. DES ISLES, Ministre Plénipotentiaire Honoraire de France, Montréal.
 M. G. BALCER, Agent Consulaire de France à Trois-Rivières.
 M. AUGUSTE GIRARD, Négociant, Ancien Agent Consulaire de France, à Montréal.

MEMBRES ACTIFS

- Aigneaux, Paul (d'), Directeur, pour le Canada, de la maison Révillon frères de Paris, 134, rue McGill, Montréal.
 Auzias-Turenne, R., agent consulaire de France à Dawson City, Klondike, Territoire du Yukon, Seattle, Wash., U. S. A., et Montréal.
 Beullac, Pierre, Avocat, 2, Place d'Armes, Montréal.
 Birchal d'Acoust, O., Financier, 147, rue Cherrier, Montréal.
 Chevalier, M., Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 30, rue St-Jacques, à Montréal.
 Chouillou, C. Alfred, de la maison C. A. Chouillou et Cie, Importation et Exportation, 14, Place Royale, à Montréal.
 D. Jacourt, P., Industriel, 58, rue Wellington, Montréal.
 Des Etangs, George, Agriculteur, Distillateur, 127, rue Drummond, à Montréal, et à Beauharnois, P. Q.
 Devin, Ch., Représentant de commerce, 1108a, rue de Montigny, à Montréal.
 Dubost, Auguste, Marchand de nouveautés, 1127, rue Ontario, à Montréal.
 Galibert, Calixte, Tanneur, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
 Galibert, Emile, Chevalier de la Légion d'Honneur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison C. Galibert et Fils, Commerçants en peaux et laines, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
 Galibert, Frédéric, Fabricant de gants, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
 Galibert, Paul, Tanneur, 18, rue Lemoine, à Montréal.
 Gosset, L., Agent, 71, rue Dubord, Montréal.
 Goullioud, Louis, Fabricant de tissus, 206, chemin Papineau, à Montréal.
 Hamon, Louis, Commerçant, 246, rue Bishop, à Montréal.
 Jonas, Henri, Conseiller du Commerce Extérieur de France, de la maison Henri Jonas et Cie, Produits alimentaires et Essences, 389, rue St-Paul, à Montréal.
 Lair, Paul, Manufacturier, 1240, rue Notre-Dame, Montréal.
 Quittard, A., Agent, Great North Western Telegraph Building, Montréal.
 Revillon, Victor, Négociant, 77, rue de Rivoli, Paris.
 Revol, F., de la maison Perrin Frères, 230, rue McGill, à Montréal.
 Rougier, Victor, de la maison Rougier Frères, Importateurs de produits français, 1597, rue Notre-Dame, à Montréal.
 Salone J., Sous-Directeur de la maison Révillon Frère, de Paris, 134, rue McGill, Montréal.
 Savarin, Jules, Représentant de la Cie d'Assurances "La Métropolitaine", 1738, rue Ste-Catherine, à Montréal.
 Schwob, Moise, Importateur de montres et diamants, 574, rue Craig, à Montréal.
 Siéyès, J., (de), B. P., 327, Montréal.
 Variclé, Antoine, Dawson City, (Yukon) et Montréal.
 Variclé-Fortin, M., Dawson City (Yukon) et Montréal.

MEMBRES ADHERENTS

- Chambres de Commerce (Les) d'Avignon, d'Annonay, d'Alger, d'Angers, de Bordeaux, de Beauvais et de l'Oise, de Bayonne, de Boulogne-sur-Mer, de Calais, de Caen, de Dunkerque, d'Elbeuf, du Havre, de Honfleur, de Lille, de Limoges, de Lyon, de Marseille, du Mans, de Nantes, de Paris, de La Rochelle, de Rouen, de Roubaix, de Reims, de St-Etienne, de St-Nazaire, de St-Malo, de Toulouse.
 Abitbol, aîné, 6 Boulevard National, Oran. Dépositaire de la Raffinerie de Pétrole du Midi; Pluche & Cie, Paris; de la maison José Carsi et Brunet, Valence, [Espagne], Agent de la Société Anonyme des Raffinerie et Sucrierie Say, Paris, Agent pour le Maroc, de la Raffinerie et Sucrierie d'Egypte du Caire, et Exportateur de Liège et Peaux pour l'Amérique du Nord.
 Alioth, Marcel, Huiles d'olives, 22, rue St-Rémi, à Bordeaux.
 Alliaume, F., Cordons de montres, 10, rue Auguste Barbier, à Paris.
 Amieux, M., et Cie, à Chantenay-ès-Nantes, (L. I.).
 Antony, J., Laines, à Mazamet, France.
 Arvieux, Ch. A., Négociant, Cette.
 Association de la Soierie Lyonnaise, 27, rue Puits-Gaillot, à Lyon.
 Librairie Aubanel Frères, à Avignon.
 Audinet & Buhan, Vins, Bordeaux.
 Badin, A., Filateur, à Barentin-lès-Rouen, (Seine Infér.).
 Bajac, A., Constructeur de machines agricoles, à Liancourt (Oise), France.
 Bardou, J., Fils, Papiers à Cigarettes, Perpignan.
 Bazin, A., Broderies et Dentelles, Angers.
 Beaumont, S., et Fils, Epingles "La Perle", à Roubaix.
 Bergès, Corbin et Cie, Fabricants de produits chimiques et d'explosifs, à Chedde (Haute Savoie).
 Bertin & Cie, Colles et Gélatines, 21, rue Petite Biene, Nantes.
 Bernard, Bizac & Cie., Truffes, à Souillac (Lot), France. Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
 Bertrand & Cie, Pâtes alimentaires, à Lyon et au Havre (France). Représentés au Canada par MM. H. Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
 Bertrand, Emile, Fabricant de colles et gélatines, à Annonay, France.
 Bertrand, Jules, Fabricant de colles et gélatines, à La Rochelle, France. Représenté par M. G. Vennat, 13, rue St-Jean, Montréal.
 G. Besse, Vins & Spiritueux, Bordeaux.
 Béziers, R. & Cie, Conserves Alimentaires, Lorient.
 Biscuits Pernot, à Dijon.
 Blanc et Fils, Manufacturiers de pâtes alimentaires, semoules et tapiocas, à Valence-sur-Rhône, France.
 Blanc, Marius, 3 Palais de la Bourse, Marseille.
 Blanchard, G., & Cie., Conserves alimentaires, 215, rue de Belleville, à Paris. Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie., 389, rue St-Paul, à Montréal.
 Boissonnet, E., Porcelaine, St-Vallier, (Drôme).
 L. Boiteau & Cie, Cognacs à Angoulême.
 Bon Marché, (Les Magasins du), à Paris, France.
 Borgeaud, Jules, Exportateur, à Alger.
 Bourgeois, Négociant, Vaudreuil Canada; et Paris, France.
 Bourgeois, E., porcelaines et cristaux, 21, rue Drouot, Paris.
 Firmin Brayer, Strickler & Cie, Commission, 37 Boulevard de Strasbourg, Paris.
 Brisebard, Ch., Horlogerie de précision, 23, rue Gambetta, Besançon.
 Brunet, Maurice, et A. Marchand, Représentation, 18, rue des Coutures St-Gervais, à Paris, France.

- Bureau International pour le Commerce et l'Industrie, Paris.
- Cailhol Tornatore, Fruits secs, 24, rue Pierre-qui-Rage, à Marseille, France.
- Camus Frères, Eaux de Vie, Cognac.
- Canaud, Nordlindh & Cie, Agents Maritimes, à LaRocheville, Paillice.
- A. Carpentier & Cie, Vins, à Bordeaux.
- Carret, J. & ses Fils, Pâte Alimentaires, Lyon.
- Cartierferréol, Essences, rue du Chevalier Rose, 6, Marseille.
- Casiez Bourgeois, Chicorée, Cambrai Nord.
- Cauvin-Yvose, E., toiles écruées, 50, rue de Lyon, Paris.
- Cazanove, F., Liqueurs, 13, rue Turenne, à Bordeaux.
- Chancerelle, Alfred, Sarcomes à l'huile, Concarneau.
- Chandon & Cie, à Epernay, (Marne).
- Chatenet & Cie, Transitaires, 1, rue du Chapeau Rouge, à Bordeaux.
- Chambre Syndicale des Automobiles, 6, Place de la Concorde, Paris, France.
- Chambre Syndicale des Exportateurs et Importateurs de France, 10, rue de Lancry, Paris, France.
- Chambre Syndicale de la Fabrique Lyonnaise, 1, rue du Bât d'argent, Lyon, France.
- Chambre Syndicale des Produits Pharmaceutiques, Paris.
- Chassaing & Cie, Négociants, Paris.
- Chevalier-Appert, A., Conserves alimentaires, 30, rue de la Mare, à Paris.
- China Brun Perod & Cie, Distillateurs, Voiron.
- Coignet, Ed., Ingénieur civil, Officier de la Légion d'Honneur, 20, rue de Londres, à Paris, France.
- Compagnie d'Entreposage Frigorifique, Paris.
- Compagnies des Thés de l'Annam, 152, rue Consolat, Marseille, France.
- Cie Française de Câbles Télégraphiques, 39 Avenue de l'Opéra, Paris.
- Cie Générale des Produits Chimiques du Midi, Marseilles.
- Colcombet, F. & Cie, Manufacture de rubans, à St-Etienne, (Loire).
- Colcombet Frères, Vins de Champagne et de Bourgogne, à Mercurey.
- Coste, E., Commissionnaire, 14, rue Ausone, à Bordeaux.
- Cottet Frères, Lunetterie, à Morez-du-Jura.
- G. Courtin, Conserves alimentaires, Concarneau.
- Crédit Lyonnais, Société Anonyme, capital entièrement versé: 250 millions Paris.
- Crouzet, H., Fondateur de cloches, à Louviers, France.
- Damoy, Julien, Négociant, 31, Boulevard Sébastopol, Paris.
- Daure, Paulin & Cie, Laines et peaux, Mazamet, (Tarn).
- A. Debenedetti, Huiles de table, Nice.
- Deberny & Cie, Fondateurs en caractères 58, rue d'Hauteville, à Paris. Représentés au Canada par M. G. Vennat, 13, rue St-Jean, à Montréal.
- Debouchaud & Cie, Fabrique de feutre en tous genres pour papeteries à Nersac, (Charente).
- Deburghgraeve, J., Négociant en laines, à Orléans, France.
- Etablissements Decauville aîné, Chemins de fer et automobiles, à Petit Bourg.
- P. Debrénois, Directeur d'assurances, New-York.
- Desjallier-Deshusjes, Confiseries, à Versoisy, Suisse.
- Dejean, A., et Cie, Vins fins, 3 et 8, rue Minvielle, Bordeaux.
- Delacoste, Peaux de Chèvres, Alger.
- Delarue & Cie, Négociants, Dieppe.
- Delettret, Parfumeur, 15, rue Royale, à Paris, France.
- Delory, F., Conserves alimentaires, à Lorient. Représenté au Canada par MM. Henri Janos & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Demange, A., Viticulteur, 8, rue Arago, à Alger.
- Derungs Frères, Négociants, Lyon.
- F. Dessandier & Cie, Eaux de Vie, Cognac.
- Dougados, E., et Cie, Laines, peaux et cuiros, Mazamet, France.
- Dejean & Fils, Liqueurs, Paris.
- Ducellier, Phares et Lanternes pour Voitures, 25 Passage Dubail, Paris.
- Dugué, L. L., & Cie, Commission et Exportation, Bordeaux.
- Duphot & Sardou, Eaux-de-vie, à Pons, près Cognac, France.
- E. Dupont et Cie, Brosserie, Tabletterie, Boutonnerie, 44 Hurbigo, Paris.
- Dupouy et Mayaudon, Vins et Liqueurs, 51, Quai des Chartrons, Bordeaux.
- Durand, A., Confiseur, à Carcassonne, (Aude), France. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Durand, Casimir, Laines et peaux, à Mazamet, (Tarn).
- Durenne, A., Hauts fourneaux et Fonderie, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.
- Eschenauer et Cie, Vins, Bordeaux.
- Feyret & Pinsan, Conserves alimentaires, Bordeaux.
- Fichot-Landrin, 15, rue Montorgueil, à Paris, (France). Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Fournier, V., & Cie, Cognacs, à Châteauneuf-sur-Charente, France.
- Fromy & Rogée, Eaux-de-vie, à St-Jean d'Angély (Charente Inf.).
- Gaden & Cie., Vins, à Bordeaux.
- Vve Garres, Jeune et Fils, Conserves et pâtes alimentaires, 120, route de Bayonne, Bordeaux.
- H. Gallant et Cie, Rubans, Comines, [Nord].
- Gaucher, J., Armes, St-Etienne.
- Gély, Vins, Reus, Espagne.
- Geay, J., Bouget, J. & Cie, 9, rue du Bât d'Argent, Lyon.
- Général, H., & Fils, Négociants-armateurs, 44, rue de la Bourse. Le Havre, France.
- Germain, Pierre, Vins de Bourgogne, à Beaune (Côte d'Or), France.
- Gilliard, P., Monnet & Cartier, Produits Chimiques, à Lyon (Rhône).
- Giraud, Joseph, Fruits, Roquevaire, (Bouches du Rhône).
- Giron Frères, Rubans de Velours, St-Etienne.
- Godet Frères, Cognacs, La Rochelle.
- Granoux & Cie, A., Appareils d'éclairage, 17, Boulevard d'Athènes, Marseille.
- Grillet, Père et Fils, Dents d'Eléphants, 61, rue de Bretagne, à Paris, France.
- Guichard, Potheret & Fils, Vins de Bourgogne, à Châlon-sur-Saône, France.
- Guinefolaud, L., Eaux-de-vie, à Angoulême, France.
- Guinet, A., & Cie, 18, rue du Griffon, à Lyon.
- Hamelle, H., Conseiller du Commerce Extérieur et membre du Conseil Technique de l'Agriculture Coloniale, 21 Quai de Valmy, Paris.
- Haran, E., Instruments de Chirurgie, 12, rue Lacépède, Paris.
- Hartaut, C., Fabrique de pâtes alimentaires supérieures, à Lyon.
- Henrique, Louis, Député, Officier de la Légion d'Honneur, etc., Paris.
- Hérubel, F., Produits chimiques, Petit Quévilly, près Rouen.
- Hollande, Fils, Bois exotiques, 114 rue de Charenton, Paris.
- Hollier-Larousse, Editeurs, 17, rue Montparnasse, Paris.
- Houédry, Fils, Grainier, à Dol-en-Bretagne.
- Houédry, Louis, fils, Négociant, à Peterboro, (Ontario).
- Jacob-Coutelas, Vins de Champagne, à Cumières, près Epernay, [Marne].
- Javelier-Laurin, Vins de Bourgogne, Gevrey-Chambertin.
- Jeanne-Julien, G., Directeur Cie Générale Eaux Minérales, 13 Taitbout, Paris.
- Jobit, Ch., & Cie, Vins et Liqueurs, Cognac.
- Johnston et Fils, Vins, Bordeaux.
- H. Jousse, Fabrique de Produits Pharmaceutiques, Orléans.
- Kampmann [Etablissements], Chapeaux de paille, à Epinal [Vosges]. Représenté à Montréal par M. G. Vennat, 13, rue St-Jean.
- Koenemann, Ch., Laguettes dorées, 144, Boulevard de la Villette, Paris.
- Labrucherie, Vincent, propriétaire de placers, à Dawson City, (Yukon).
- L. Lacroix Fils, Papiers à cigarettes, Angoulême.
- Laforest, J., Amandes, Aix-en-Provence.
- Lailler & Cie, bretelles, Rouen.
- Lambert-Violet, Officier de la Légion d'Honneur, membre et gérant de la société Violet Frères, maison unique pour le "Byrrh", à Thuir (Pyrénées Orientales).
- Langenhagen (de), G., Manufacture de chapeaux, 150, rue Jeanne d'Arc, à Nancy.
- Lapointe, H. & Cie, Montures pour parapluies et ombrelles, 1, route d'Orléans, à Arcueil (Seine).
- Laroche-Joubert & Cie, Papeterie coopérative, à Angoulême.
- Latrille, J. Fils, Négociant, Bordeaux.
- Lemarquis, Georges Administrateur judiciaire au Tribunal civil de la Seine, 3, rue Louis-le-Grand, à Paris.
- Leroy-Moulin, Fruits, à Ferrière, près Gournay-en-Bray, (Seine Inf.).
- Levallois & Cie, Négociants, rue du Sentier, 24, Paris.
- LeVasseur, A., & Cie., Editeurs, 33, rue de Fleurus, à Paris, France.
- LeVasseur & Deschamps, Négociants, Quai du Havre, 200, à Rouen.
- Louis Landeau, 1 rue Gounod, Lille St-Maurice.
- Léon Lhomer, fleurs artificielles, Paris, 47, rue de Sèvres.
- Lichtwitz & Cie., Commission-exportation, à Bordeaux (France). Représentés au Canada par MM. Henri Jonas &

- Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Louit Frères & Cie, "Chocolat Louit", Fabricant de la "Moutarde Diaphane", conserves alimentaires, à Bordeaux.
- Lung Frères, Vins, 9 Boulevard de la République, à Alger.
- R. Mabilleau & Cie, Vins Mousseux à St-Hilaire-St-Florent près Saumur.
- Magnier, A., & Cie, Eaux-de-vie de Cognac, Blanzac, Cognac, France.
- Mahieux, G., Extincteurs-Ignifuges, 62, rue St-Denis, à Asnières.
- Maignot, A., Directeur de la "Belgo-Canadian Pulp Co.", à Shawinigan Falls, P. Q.
- Mamias, V., Confitures, à Bar-le-Duc (Meuse), France. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Marceau, M., Vins, 55, rue Minvielle, à Bordeaux.
- Marcilly, (de), P. Frères, Vins de Bourgogne à Chassagne Montrachet, (Côte d'Or).
- Marliagues & Fils, Fruits confits, à Apt, (Vaucluse).
- Martin-Zédé, Geo., Boulevard Courcelles, Paris.
- Mayrargues, Fils & Cie., Huiles, Nice.
- Menier, H., Ingénieur, 8, rue Alfred de Vigny, Paris.
- Menier, Fabricant de chocolat, 56 rue de Châteaudun, Paris.
- Mercier, E., Vins de Champagne, à Epernay.
- Mero-Boyveau, A. Sittler, Successeur, Parfumeurs, Distillateurs, Grasse, représenté à Montréal par M. Gaston Vennat, 51, François-Xavier.
- A. C. Meukow, & Co., Cognacs, à Cognac.
- Mirc et Saulière, Caoutchouc, 5 bis, rue Esprit des Lois, Bordeaux.
- Mongin-Dupont, Eaux-de-vie, à La Rochelle (France).
- Morch, P. W., Fils, Commission, consignation et transit, à La Rochelle (Charente Inf.).
- J. Morin, Bois CINTRÉS, Mohon, Ardennes.
- Mouraud, G., Bois, Chantenay, près Nantes.
- J. Mousnier & Cie, Produits Pharmaceutiques, Sceaux.
- Moyet, Gauthier & Cie, fine Champagne, Cognac, France.
- Muller, R. C., & Cie, Conserves, Cours du Chapeau Rouge, Bordeaux.
- G. H. Mumm et Cie, Champagnes, Reims.
- Mutuelle de France et des Colonies, Place de la République, Lyon.
- Myard, Henri, Administrateur, Ile d'Anticosti.
- Noilly, Prat & Cie, Exportateurs, Marseille.
- G. Oudineau, Fabricant de lingerie, 39, rue d'Aboukir, Paris.
- Pellisson, Père & Fils, Eaux-de-vie, à Cognac, France.
- Pernod, Fils, Liqueurs, Pontarlier, Doubs.
- Perrier, Gabriel, & Cie, Vins de Champagne, à Châlons-sur-Marne, (Marne).
- Perrin Frères & Cie, Gants, 230, rue McGill, Montréal, et Grenoble, France.
- Pfeifer-Brunet, Fourrures, 17, rue de l'ancienne Comédie, Paris.
- Vve Pommery, Fils et Cie, Champagnes, Reims, [Marne].
- Comptoir des Pierres Fines reconstituées 3, rue Bourdaloue, à Paris.
- Pignol, P., Rubans et velours, 8, rue du Treuil, à St-Etienne, (Loire).
- Parfumerie Ed. Pinaud, 18, Place Vendôme, Paris.
- Planchat, H., à Dawson City, (Youkon).
- Plisson, P., Vins et liqueurs, à Indian Head (Territoires du Nord-Ouest Canadien).
- Poure & Cie, Fabricants de plumes métalliques, 107, Boulevard de Sébastopol, à Paris.
- Price, L. A., Conserves, à Bordeaux, France.
- Potin, Feix, Boulevard Sébastopol, à Paris.
- Procop, A., & Cie, Fabricants de feutres, à Nersac (Charente).
- Puet, E., Eaux-de-vie, à St-Jean d'Angely, (Charente Inférieure).
- P. Raguet Fils & Vignes, Ft. de Bonneterie, Troyes.
- Raoul-Duval & Cie, E., Négociants, Le Havre.
- Reggio Léopold, Savonnerie, 15, Boulevard de la Liberté, à Marseille.
- Jules Régnier & Co., Régnier, Moser & Co., successeurs, Grands Vins de Bourgogne, à Lyon.
- Renault, Ed. & Cie, Cours St-Médard, Bordeaux.
- Requillart & Fils, Fabricants de tissus, Place Chevreul, à Roubaix, (France).
- Revillon, Anatole, 77, rue de Rivoli, Paris, France.
- Révillon Frères, Fourrures, 77, rue de Rivoli, à Paris, France.
- Reymondet et Gruet Frère, Pipes, St-Claude [Jura].
- Reynier Frères, Gants à Grenoble.
- Ricord & Fils, Vins et spiritueux, Quai du Canal, 9 et 14, Marseille, France.
- Rio, LeGall et Audignan Frères, Quai de la Fausse, Nantes.
- Richard, Philippe, Distillateur, à St-Jean d'Angely, Charente Inf.
- Rivet, A., Avocat défenseur au tribunal de Commerce de la Seine. Avoué chargé de mission du Gouvernement Français aux Etats-Unis, 8, rue de la Michodière, Paris.
- Robert, Jules, Vins, Saumur.
- Albert Robin, Spiritueux, Cognac, [Charente].
- J. Robin & Cie, Spiritueux, Cognac.
- Rolland, Jacques, Grainetier, à Nîmes, France.
- Saint-Genis, Soieries, 2, place des Terreaux, Lyon.
- Saint-Jean, G. (de), Ingénieur, Paris.
- Saizclet Lenique, Champagnes, Dizy, Epernay.
- Sala, Paul, Vins et liqueurs en gros, à Winnipeg (Manitoba).
- P. Salin, Fils aîné, Bègles, [Gironde].
- Saudinos-Ritouret, D., Manufacture d'articles de religion, 2, 4 et 6, place St-Sulpice, Paris.
- Sayer, George, Eaux-de-vie, Cognac.
- Schmidt Carl, J., représentant de commerce, Hambourg, Allemagne.
- André Scribe, Fils de lin à coudre, Lille.
- Siegfried, Jules, Fils & Cie, Fabricants d'extraits de bois de teinture, 40, rue Demidoff, au Havre.
- Société des Affréteurs Réunis, 40, rue de Paradis, Paris.
- Société Française pour la fabrication de tubes, à Louvroil (Nord).
- Société Générale de l'Extrême-Orient, 19, rue Louis-le-Grand, à Paris, France.
- Société Vve Hasslaurer, de Champeaux & Quentin, Fabricants de pipes en terre, 2, rue de Bondy, à Paris. 2 Représentés au Canada par MM. Génin Trudeau & Cie, 1670 et 1672, rue Notre-Dame, à Montréal.
- Société Anonyme des Eaux de Vittel.
- Société Anonyme des Tanneries et Corroiries de Maroilles.
- Société Générale de Bonneterie, Troyes.
- Société Oléicole de Sfax, Marseille.
- St. Priest, Moyet, Noix, Vinay, Isère.
- Suaut & Cie, Huile d'olive, Nice.
- Syndicat des Industries Electriques, Paris.
- Taffin, Editeur, 24, rue Charles de Muysart, à Lille.
- P. Taillan & Cie, Vins apéritifs, Cette.
- Tarut, A., Dawson City.
- Taste & Lagarde, Fruits à Gourdon, Lot.
- Toursier, H. & Cie, Vins, à Bordeaux, France.
- Trochu, A., Calgary, Territoire du Nord-Ouest.
- Union (L'), Cie d'Assurance, 15, rue de la Banque, à Paris.
- Union Villeneuveoise, Conserves, Ville-neuve-sur-Lot.
- Vennat, Gaston, Importation, exportation, 51, rue St-François-Xavier, Montréal, 76, rue du Pont, Québec.
- Vennat, Raoul, 63, Marie Anne, à Montréal.
- Verdier, Dufour & Cie, Négociants, rue de Crimée, 251, Paris.
- Vergnaud, Ph., à Terrasson, (Dordogne).
- Walbaum, H. & Tosetti, Dunkerque.
- Warot, Joseph, Négociant, Alger.
- Youghapérien, Représentant de commerce, Braïla, Roumanie.